

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Un survol de l'histoire vaudoise

Il y a eu, entre autres, «Le Canton de Vaud» de Juste Olivier (édité en 1837, réédité en 1938 et en 1978), l'«Histoire du Canton de Vaud» d'Auguste Verdeil (1849), l'«Histoire du Canton de Vaud» de Paul Maillefer (1903), «Le Pays de Vaud, des origines à la conquête bernoise» de Richard Paquier (1942 et 1979), «L'Histoire vaudoise», volume 4 de l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud (1973), l'«Histoire du Pays de Vaud» de Lucienne Hubler (1991). Depuis lors, il y a encore eu des dizaines d'ouvrages, d'études et de thèses, des centaines de mémoires, mélanges, articles spécialisés, séminaires, colloques thématiques, revues.

Au fil des publications, le domaine de l'histoire vaudoise était devenu un prodigieux entassement de connaissances très profondes et très pointues. L'énorme volume collectif de «L'Histoire vaudoise», coédité en 2015 par Infolio et la Bibliothèque Historique Vaudoise, y mit un peu d'ordre, structurant d'une façon raisonnée les résultats principaux de tous ces travaux de recherche, de compilation, de réflexion

et de critique. On peut penser qu'il restera longtemps un ouvrage de référence, moderne, détaillé et savant.

Il manquait encore une version accessible au Vaudois ordinaire. C'est aujourd'hui chose faite. «Histoire vaudoise, un survol» est sorti de presse il y a quelques semaines, également coédité par Infolio et la Bibliothèque Historique Vaudoise. *La Nation* du 22 novembre en a déjà parlé. L'ouvrage se lit avec une incroyable facilité, presque d'un trait. Les études savantes ont été transformées en un récit synthétique, vivant et précis.

L'extractrice, unique, de cette quintessence, Mme Corinne Chuard, est historienne et journaliste. Elle a condensé en 160 pages l'essentiel d'une histoire dont M. Regamey disait qu'elle était en ligne brisée. Peut-être aurait-il modifié son jugement en constatant l'étonnante unité que Mme Chuard a su lui donner, et qui provient notamment du fait qu'elle fait admirablement ressortir les enchaînements de cause à effet. La nécessité historique, ainsi mise en lumière, anime son texte et tire le lecteur en avant. Et, sur la trame du temps et du lieu,

on voit l'identité vaudoise se former, se préciser, s'étendre et se réduire, s'affirmer, se fixer, s'affaiblir, se reprendre, s'interroger. Les décisions politiques, les créations artistiques et littéraires, l'agriculture, le commerce et l'industrie, l'action personnelle des grands hommes se mêlent, se succèdent, se heurtent au fil de la lecture. Et l'histoire vaudoise s'installe tout naturellement dans notre tête.

L'ouvrage est richement illustré, et discrètement pédagogique. Cela fait penser. Au fond, il ne faudrait pas grand-chose pour en tirer un manuel scolaire. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ne devrait-il pas mettre à profit l'intérêt actuel pour l'histoire et introduire enfin, pour les écoliers, un enseignement de l'histoire vaudoise digne de ce nom? Il y aurait beaucoup de raisons à le faire.

D'abord, le fait de savoir d'où l'on vient aide à savoir qui l'on est, et quel peut être l'avenir. C'est un élément constitutif de l'«estime de soi». Les

Vaudois, jeunes et vieux, en ont furieusement besoin.

Certains croient que, pour bien recevoir l'étranger, il faut faire taire sa propre identité. C'est le contraire qui est vrai. On constate que la capacité d'accueil s'effondre en même temps que disparaît le sentiment d'identité collective. Le mieux qu'une population déstructurée puisse offrir au visiteur, c'est une indifférence fatiguée et soupçonneuse. Seul un peuple conscient de sa réalité distincte, du fait qu'il vit dans le long terme et de ce qu'il apporte d'original à l'humanité se sent assez solide pour accueillir d'autres peuples.

Enfin, du côté des arrivants, s'ils doivent prendre racine, en quatre ans ou plus, il faut qu'ils trouvent un terreau spécifique, dans lequel ils pourront repiquer leurs propres racines. Et plus le terreau apparaîtra comme stable, riche et différencié, plus l'assimilation sera plaisante et désirable.

Olivier Delacrétaz

Bisbilles entre Canton et communes

Un problème politique prend de l'ampleur dans notre Canton: celui des relations difficiles entre l'Etat de Vaud et les communes vaudoises.

L'édition du 12 décembre dernier du journal *24 heures* donnait deux exemples parmi d'autres de ces tensions: le nouvel hôpital Riviera-Chablais et la facture sociale.

A Rennaz, le syndic Charly Monnard se retire après quinze ans de Municipalité (dont sept ans à la syndiculture). Voici quelques extraits de ses réponses au journaliste qui lui demande pourquoi il a mal vécu l'implantation de l'hôpital dans sa commune:

D'abord parce que cet hôpital nous a été entièrement imposé par le Canton, sans concertation préalable. Je l'ai appris par la radio, vous imaginez? J'étais vert!

[...]

Ensuite parce que l'établissement ne nous rapporte rien: il est par exemple exonéré de tout impôt foncier. Par ailleurs, nous n'avons jamais été pris en considération par le Conseil d'Etat, qui n'aime pas les petites communes, se réfugie derrière la législation et gère le Canton comme un banquier.

A Rolle, c'est le Conseil communal qui a manifesté sa mauvaise humeur, à l'occasion de l'examen du budget

2020. La facture des dépenses sociales à charge de la commune s'élève à 15,8 millions, sur un total de 60 millions de charges, soit plus du quart des dépenses! A la suggestion du syndic Denys Jaquet, le législatif rollois a refusé de payer cette facture au Canton. Dès lors, le déficit budgétaire de 8 millions s'est transformé en un excédent de produits de 8 millions environ.

Les autorités rolloises savent bien qu'elles devront payer cette facture, mais elles veulent faire accélérer les discussions avec le pouvoir cantonal, en vue d'une nouvelle péréquation intercommunale. Michel Deruaz, président de la Commission des finances de Rolle, a ajouté une note humoristique au débat:

Il faut arrêter de prier sainte Béatrice, censée apporter le bonheur, mais qui n'a pas trouvé le chemin de Rolle, et s'en remettre à saint Pascal.

Le Conseil d'Etat et son ministre du budget ont certes redressé les finances cantonales, mais surtout grâce à la générosité forcée des citoyens contribuables. Quant à la facture sociale vaudoise, qui gonfle année après année malgré une conjoncture positive, elle étrangle bon nombre de communes. M. Maillard a quitté le navire, mais en laissant derrière lui une sacrée ardoise!

Antoine Rochat

Grève du journal

Il y a peu, des journalistes se sont plaints de la prétention du mouvement «Grève du climat» à orienter et contrôler préventivement le travail des journalistes invités à couvrir un événement. L'association «Reporters sans Frontières» a parlé d'une atteinte flagrante à la liberté de la presse.

Les «grévistes» en question sont d'excellents communicateurs et savent organiser des événements qui attirent l'attention. Il s'agissait en l'occurrence du tirage au sort d'un candidat anonyme à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat de février prochain. Les journalistes ont été dûment invités à cette manifestation mais ils ont dû signer une «charte médias» qui fixait des restrictions dans la manière de relater l'événement. Certains ont parlé d'un «ton stalinien».

Il semble pourtant ici que les journalistes se trompent de cible et de combat.

La liberté de la presse est un droit qui peut être invoqué pour s'opposer à

des contraintes étatiques. Si le Grand Conseil interdisait aux journalistes de relater ses débats, ce serait une atteinte à la liberté des médias, pour reprendre la terminologie de la Constitution vaudoise (article 20).

En l'occurrence, les grévistes du climat ont organisé un événement médiatique, invité des journalistes et souhaité qu'on en parle abondamment. L'obligation de signer cette «charte médias» n'était-elle pas finalement un moyen de faire parler du groupement, dans l'optique d'une gestion très professionnelle de la communication à l'heure du marketing? D'ailleurs, le présent article peut être tenu pour l'un des effets de cette habile manœuvre!

Les journalistes auraient eu la possibilité, pour éviter de signer cette charte castratrice, de ne pas parler du tout de cet événement purement privé.

Mais, parfois, l'appât du scoop...

J.-M. Henny

Chronique sportive

La Fédération internationale de l'automobile (FIA), dont le siège est à Paris, a honoré récemment les pilotes qui se sont particulièrement illustrés dans la catégorie des voitures d'endurance. Parmi eux figure un Vaudois, déjà cité quelquefois dans cette rubrique, Sébastien Buemi. Double champion du monde d'endurance (en 2014 et 2019) et double vainqueur de la

célèbre course des 24 Heures du Mans (en 2018 et 2019), le sportif aiglon a pris place désormais au panthéon du sport automobile. Agé de 31 ans, pilote aux talents multiples (il a couru en Formule 1 et il participe au championnat mondial des voitures électriques), Sébastien Buemi a sans doute encore de belles années devant lui.

A. R.

Couronne et politique

Avertissement: la rédaction attire l'attention du lecteur sur le fait que le présent article dévoile des éléments-clés de l'intrigue d'une très récente série télévisée.

La série télévisée «The Crown» raconte la vie de la reine de Grande-Bretagne Elisabeth II. Elle débute en 1947 par son mariage avec le prince Philippe de Grèce et de Danemark, l'actuel duc d'Edimbourg. Avant le début de la cérémonie à Westminster, Winston Churchill vole la vedette aux mariés en remontant l'allée centrale sur le cantique anglican «Jerusalem». Et l'assemblée de se lever pour saluer son héros. Couronnée en 1952, à l'âge de 25 ans, la jeune monarque règne encore sur un empire colonial comptant le Kenya, le Soudan, les Seychelles et Hong-Kong.

Netflix vient de publier la troisième saison. Elle couvre la période allant des élections générales de 1966 au jubilé d'argent de 1977.

En 25 ans, les temps ont bien changé et sont devenus moins propices. Les tensions sociales ont fait élire à la chambre une majorité travailliste. Au sein du gouvernement d'Harold Wilson siègent des républicains farouches pour lesquels la monarchie n'est qu'un reliquat de l'ancien monde, dont il convient de se débarrasser si possible en l'humiliant. C'est paradoxalement lorsqu'elle est attendue au tournant que la famille royale se met à faire un peu plus de politique.

Lorsque le président Johnson renâcle à prêter un milliard de dollars à une économie britannique exsangue, on compte sur la princesse Margaret, en voyage aux USA, pour redorer le blason de la Grande-Bretagne auprès des cousins d'outre-Atlantique. A l'issue d'une soirée épique à la Maison-Blanche, Johnson lâche son milliard. Après la catastrophe d'Aberfan qui voit un terril gallois s'effondrer sur une école et tuer 116 enfants, la famille royale réalise que devant les caméras une larme de la Reine essuyée au milieu des décombres vaut mieux que le meilleur des communiqués aux armes des Windsor.

Un épisode particulier, partiellement romancé, explicite la difficulté à laquelle se confronte le monarque lorsque lui ou sa famille se retrouve en porte-à-faux avec le Premier ministre. Une telle situation est naturelle. Mais le traitement que lui donne Elisabeth révèle la nature réelle de la fonction monarchique en Angleterre.

En 1965, sous la pression de son gouvernement, Harold Wilson limoge le dépensier chef d'Etat-major des Armées, commandant suprême des forces britanniques. Les travailleurs modérés y voient une coupe budgétaire bienvenue, les républicains un symbole fort. Car le chef d'Etat-major des armées n'est autre que Lord Louis Mountbatten, petit cousin de la reine Elisabeth, oncle maternel et père spirituel du prince Philippe, mentor du jeune Charles, futur prince de Galles. Ce pilier de la

famille royale est au cœur de toutes les intrigues politiques du royaume. Mais il y a plus. Avec Montgomery et Churchill, il compte parmi les héros de la Seconde guerre. Les vétérans des camps japonais de Birmanie (ceux du film *Le Pont de la rivière Kwaï*) savent qu'ils lui doivent leur liberté. Il était alors commandant suprême des forces alliées pour l'Asie du Sud-Est. Son organisation de la partition de l'Inde en 1947, évitant autant que possible le bain de sang et écartant la guerre coloniale, l'a rendu célèbre et respecté sur la scène internationale.

La presse crie au scandale. Son limogeage se révèle une fausse bonne idée. La série nous fait alors entrer dans la légende, n'appuyant son scénario sur guère plus que des rumeurs et quelques lignes dans des mémoires. Cecil King, magnat de la presse et membre du comité directeur de la Banque d'Angleterre, aurait approché

Mountbatten pour lui proposer de prendre le tête d'un coup d'état. La City craint la dévaluation de la livre, annoncée par le Premier ministre. Derrière cette dévaluation, l'élite britannique voit une métaphore de l'effondrement de l'Empire.

Dans la série, Mountbatten demande un temps de réflexion. Il se retire dans son château et lit. Comme le brillant officier qu'il est, il prend le temps d'apprécier la situation. Il convoque les comploteurs et leur expose les chances de succès de l'opération. Pour lui, elles sont presque nulles. L'échec du putsch d'Alger en 1961 lui sert notamment d'appui. Il ne se sent pas de taille à éviter l'embrasement du royaume, les forces ouvrières soutenant le gouvernement étant trop importantes. Rien ne lui assure l'obéissance de l'entier de l'armée et des forces de police.

Pour l'amiral Mountbatten, seul le soutien sans faille de la Reine pourrait peut-être assurer la réussite du coup d'Etat. Il se propose pour approcher Elisabeth.

Mais la Reine est bien éloignée de ces soucis. Après une série de défaites au champ de course d'Ascot, elle se trouve aux Etats-Unis en voyage d'étude auprès des haras les plus modernes. Un téléphone de son Premier ministre lui signale que des rumeurs de coup d'état, impliquant Mountbatten, commencent à se répandre. Il use d'une formule paradoxale mais rituelle: un complot se tramerait contre «le gouvernement démocratiquement élu gouvernant en votre nom». Wilson est ferme et lui signale que, si des membres de la famille royale devaient se préoccuper du «political business of the day», «des affaires politiques quotidiennes», il ne pourrait plus retenir les velléités abolitionnistes des républicains de son gouvernement.

La Reine rentre au pays et convoque Mountbatten. Il confirme avoir rencontré des gens à la Banque d'Angleterre, qu'il dit «horifiés par

ce qui arrive à notre pays. Une horreur que j'espère que vous partagez». La Reine répond: «Peut-être! Mais conspirer avec eux n'est pas la solution». On peut admettre que sur le fond elle partage l'appréciation politique de son cousin. A Mountbatten qui l'accuse de défendre un homme comme Wilson, elle répond qu'elle protège le Premier ministre, la constitution et la démocratie. Mountbatten rétorque que Wilson met la démocratie en danger. «Et il ne faudrait rien faire?». La Reine répond: «Oui. Ne rien faire est exactement ce que l'on fait», «and bide our time», «et attendre notre heure», «et attendre que le peuple élise un autre premier ministre. Ou non.»

Les mécaniques constitutionnelles anglaises sont subtiles. Peut-être même les continentaux que nous sommes ne seront-ils jamais aptes à les saisir dans leur intégralité. La suite de l'entretien nous éclaire un peu plus. Elisabeth

sait que son cousin, chef naturel né pour le commandement, souffre du désœuvrement. Elle lui propose de déployer son énergie à l'intérieur de sa famille et rappelle combien elle-même, son fils Charles, son mari Philippe et sa belle-mère Alice, ont besoin de l'énergie et des conseils de leur dynamique parent. «Vous serez ainsi plus utile à la Couronne qu'en organisant des coups (d'Etat) anticonstitutionnels.»

La référence de Netflix à la démocratie relève sans aucun doute possible de l'idéologie contemporaine. Dans tous les cas, les Anglais de 1967 n'entendaient-ils pas la démocratie comme aujourd'hui, où ils l'entendent probablement déjà différemment de nous. La démocratie

britannique remonte, par certaines de ses institutions, à la Grande chartre de 1215, fixant les rapports entre le Roi et ses barons. La Grande-Bretagne n'a pas connu son année 1789. Le parlement siégeait déjà avant les deux révolutions anglaises du XVII^e, qui s'apparentent bien plus à des régicides qu'à des changements de régime.

Derrière la «démocratie» d'Elisabeth et Mountbatten, il faut entendre les «institutions».

Mais ce «gouvernement élu qui gouverne au nom de la Reine», d'où tire-t-il sa légitimité? De la couronne? Ou de la volonté populaire? D'aucun des deux, semble répondre Elisabeth, mais de la permanence des institutions constitutionnelles, dont elle a la charge. Il n'appartient à personne de bouleverser cette permanence. Le Roi a l'obligation de la préserver. Et le gouvernement en place doit s'y plier lorsqu'il n'est pas réélu. Fruits de la tradition, ces institutions ne prennent leur valeur et ne justifient leur existence que dans le temps long. Cet écoulement temporel leur fait vivre une manière de sédimentation, les couches se superposant les unes aux autres. La Reine, par son règne, mais surtout la famille royale incarnent cette sédimentation. Harold Wilson ne s'y trompe pas lorsqu'il refuse à la famille royale le «political business of the day». Le pouvoir de la Reine est d'une autre temporalité et d'un autre plan que celui des Chambres et du Cabinet.

En enjoignant Mountbatten de se concentrer sur sa famille, Elisabeth ne fait pas autre chose que de le faire passer d'un plan à un autre. Mais dont l'utilité à long terme au Royaume est plus grande que s'il se mêlait de politique.

Félicien Monnier

Occident express 46

Ayant traversé toute la Croatie en voiture, j'ai passé la frontière serbe et me suis arrêté dans une station d'essence pour un café bien mérité. Sur une étagère se trouvaient rangées des bouteilles de vin. Serbes, bien entendu, mais aussi croates, macédoniennes, monténégrines et slovènes. En repensant à la Croatie, j'ai souri à l'idée (saugrenue!) d'y trouver une seule bouteille de vin serbe dans une station d'essence. La propagande de l'Etat croate, depuis la déclaration d'indépendance de 1991, est unanime et efficace: la Serbie, c'est l'ennemi. Des amis croates évoquaient récemment leurs souvenirs de la guerre et parlaient sans cesse de «l'armée serbe» pour parler de l'armée yougoslave, sans du tout réaliser la portée tendancieuse de l'appellation. Le résultat, c'est que les Croates sont socialement unis dans une idée: continuer de construire la Croatie. Donc les Croates ne vendront jamais que du vin croate, ou italien, ou français, mais pas serbe. Les Serbes, eux, s'en fichent. Ils vendent et consomment du vin, et du croate s'il est bon. Ils n'ont jamais eu de sentiment très fort envers les Croates et peinent à

comprendre leur animosité. Une amie zagreboise m'a expliqué: les Croates ont trop de complexes d'infériorité, les Serbes n'en ont pas assez. Quand vous découvrez Belgrade, la presse occidentale vous a mis en mode méfiance: peuple guerrier, génocidaire même, les Serbes ont massacré tous leurs voisins. Mais très vite, on doit constater un fort décalage entre cette image et la réalité. Les Serbes semblent ne nourrir envers leurs anciens ennemis que des sentiments soit d'indifférence, soit de vague exaspération. Pour ce qui concerne la haine, les Serbes ne la distillent et ne la dirigent que contre une seule et unique cible: eux-mêmes. Eternellement divisée entre sa partie orthodoxe et russophile dominante et sa partie européiste et libérale minoritaire, la population continue, dans ces manifestations qui désormais rythment nos samedis comme Kant rythmait les rues de Königsberg, de trouver tous les moyens de se désunir, de s'affaiblir et de s'infliger à elle-même des dommages auxquels les Croates ne peuvent que rêver.

David Laufer

L'élection du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral est élu à la proportionnelle, selon les forces des partis. Chacun sait cela. En particulier les commentateurs de l'élection du 11 décembre dernier qui crient au scandale parce que la candidate verte n'a pas passé la rampe, en violation du principe fondamental. La proportionnelle: parce que c'est juste. Surtout au bénéfice des écologistes pastèque. Quand la poussée de fièvre électorale favorisait l'UDC et justifiait un second siège gouvernemental pour ce parti, l'affaire était moins évidente; car l'UDC inquiète. Tandis qu'avec Mme Regula Rytz, que ses votes situent à l'extrême gauche du parlement, il n'y avait pas de souci à se faire; tout dérapage conservateur était exclu. Son échec est donc celui de notre démocratie; les grands électeurs ont foulé aux pieds la règle sacrée, gravée dans le granit suisse de la Constitution à son article...

... Quel article donc? Voyons dans les numéros 170 et suivants. On ne trouve pas. Bizarre. Au chapitre de la composition du Conseil fédéral, on lit seulement à l'alinéa 4 de l'article 175 que «les diverses régions et les communautés linguistiques doivent être équitablement représentées». Voilà pour les vieilleries. Mais la proportionnelle, où est-elle affirmée? Nulle part? Un oubli, assurément; la Constitution a tort puisque les commentateurs ont raison. Au nom de la justice.

A propos de commentaires, on n'a lu nulle part qu'en cas d'élection de Mme Rytz, il y aurait eu deux Bernoises au Conseil fédéral; quant à la

représentation équitable des régions et des communautés linguistiques, ce n'eût pas été idéal. Mais on s'en moque, car les équilibres intercantonaux ne sont pas dans le vent.

Soyons sérieux. Passé le temps où les radicaux, bâtisseurs de la Suisse moderne, monopolisaient le pouvoir exécutif, l'idée d'un gouvernement consensuel s'est peu à peu imposée. Les conservateurs-catholiques ont été les premiers à en bénéficier, bien plus tard les agrariens, puis les socialistes; plus tard encore, M. Martin Rosenberg, secrétaire des conservateurs, a promu l'idée de la «formule magique», qui assurait deux sièges à son parti en échange d'une alliance avec les socialistes gagnant leur second fauteuil. La répartition à raison de deux radicaux, deux PDC, deux socialistes et un agrarien est restée inchangée durant des décennies, jusqu'à ce que l'UDC ex-agriculteur ait confirmé être assez nombreuse (mais elle a dû attendre un peu) pour décrocher un second siège au détriment du PDC. Les choses évoluent donc, assez lentement et c'est plutôt un bien puisque la Suisse tire une certaine force de sa continuité. L'idée que la composition du Conseil fédéral reflète les tendances principales et durables de l'électorat trouve une certaine justification dans notre régime référendaire: on ne peut pas gouverner la Confédération contre le peuple.

Mais on est loin d'un automatisme arithmétique, car la composition de l'exécutif résulte de plusieurs critères. Le premier est celui de la représentation des cantons, dont aucun ne doit avoir la

haute main sur l'appareil confédéral; la règle claire d'autrefois – pas plus d'un conseiller fédéral par canton – a fait place à du droit mou avec les notions de région et de communauté linguistique; mais c'est à juste titre que cette disposition – et elle seule à l'exclusion de la représentation des partis – figure dans la Constitution, car elle répond à une nécessité institutionnelle permanente, alors que les programmes et les promesses des partis fluctuent. Et le choix est d'autant plus compliqué qu'il faut

encore tenir compte du sexe. Et éventuellement de la compétence...

L'événement n'a donc pas eu lieu le 11 décembre. Pas de coup de sac. Les commentateurs sont frustrés. La vie fédérale manque de rebondissements sensationnels. Or notre Confédération composite, trop compartimentée pour s'offrir de grands élans, s'accommode très bien d'une réélection sans histoire, dans la grisaille d'un matin d'arrière-automne.

Jean-François Cavin

Fragiles fourgons

Pour la sixième fois en deux ans, un fourgon blindé transporteur de fonds a été attaqué en Pays de Vaud.

Les auteurs, bien connus, sont des brigands de la banlieue lyonnaise. Ils sont organisés et lourdement équipés. Plusieurs facteurs facilitent leurs raids. Au premier chef de ceux-ci figurent les faibles effectifs de douaniers déployés aux frontières en raison de notre participation à l'espace Schengen. Sans compter qu'entre l'Auberson et Saint-Cergue, le Jura vaudois fourmille de routes transfrontalières. La législation fédérale sur le bruit, limitant les nuisances sonores nocturnes, est l'autre grand responsable. Bien que la présidente de la Confédération refuse de l'admettre, renvoyant les cantons à leurs compétences. La législation routière interdit à des fourgons dotés d'un fort blindage de rouler entre 22h et 5h du matin, ne laissant que ceux de moins de 3,5 tonnes circuler sur nos routes à ces heures-ci. On remarquera tout de même que la dernière attaque, contre un fourgon de La Poste, s'est déroulée hors de cette période, un peu avant 20h.

Les autorités fédérales ne réagissant pas, le Conseil d'Etat a présenté une série de mesures «urgentes et immédiates» le 11 décembre dernier par le biais d'un arrêté¹. Les transports n'auront désormais lieu que de jour (de 5h à 22h), via des fourgons dotés d'un meilleur blindage (plus de 3.5 tonnes), d'un dispositif de destruction des billets en cas d'effraction, ou encore d'une escorte policière aléatoire. Le personnel du convoi devra être d'au minimum deux personnes, et

les sommes transportées égales ou inférieures à dix millions de francs. Sur le long terme, on pourrait aussi imaginer un déploiement de drones de repérage. Cette réaction cantonale doit être saluée.

Ainsi, entre des considérations d'assurance vis-à-vis des sociétés de transports de fonds ou de La Poste et la limitation maximale du montant autorisé lors des convois, les transports de fonds vont être réduits ces prochaines semaines. Avec pour conséquence la sous-alimentation de certains bancomats, et ce en période de forte consommation, avec les fêtes de Noël et de fin d'année.

Ce fâcheux concours de circonstances aura eu le mérite de nous rappeler la fragilité de notre système économique. Ces attaques, que certains considéreront comme triviales ou de peu d'importance, parce qu'éparses, auront tout de même réussi à forcer la modification des habitudes de paiement de nombreux citoyens vaudois, et à amener de l'eau au moulin des partisans d'un très orwellien monde *cashless*, sans argent liquide. Où l'on constate à nouveau l'interdépendance des conditions-cadres de sécurité et de la prospérité économique.

Lionel Hort

¹ Cf. le communiqué du Conseil d'Etat à propos de l'arrêté en question: <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/detail/communiqué/le-conseil-detat-decide-de-mesures-urgentes-pour-securiser-les-transporteurs-de-fonds-sur-sol-vaudois/>

L'événement n'a donc pas eu lieu le 11 décembre. Pas de coup de sac.

Les commentateurs sont frustrés.

On nous écrit

Je souhaiterais réagir par rapport à l'article Occident express 44 de David Laufer. Comme d'habitude, j'ai toujours plaisir à le lire. M. Laufer parle de la morosité économique qui sévit en Europe centrale depuis la chute du Mur, et des désillusions que cela crée. Pour lui, le coupable est clair: l'Allemagne est l'unique responsable de cette situation. Ainsi, les vilains Allemands impérialistes iraient une fois de plus exploiter les pauvres peuples d'Europe centrale, et l'histoire de l'Europe centrale ne serait qu'une alternance d'exploitation russe et allemande.

En tant que passionné de ce pays et de son histoire, je ne peux pas accepter de telles attaques gratuites contre l'Allemagne sans réagir! Je partage avec M. Laufer une profonde tristesse et un désarroi quant à la situation économique morose de l'Europe centrale. En revanche, si M. Laufer s'était intéressé de plus près à l'Allemagne, il saurait que ce pays est en quelque sorte une Europe en miniature. Les ex-Allemands de l'Est subissent exactement le même sort que les autres pays de l'Europe centrale, voire pire encore, puisque le départ des jeunes à l'ouest est facilité par une langue commune. Les Allemands ne se sont par réunifiés pour sadiquement dominer l'Europe, mais simplement pour eux-mêmes. De plus, l'Allemagne a elle-même subi durement l'impérialisme américain (à l'ouest) et russe (à l'est) et a perdu une grande partie de son

identité et de sa souveraineté suite à la Seconde Guerre mondiale.

En 1914, juste avant le déclenchement du premier conflit mondial, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie connaissaient des fortes disparités économiques est-ouest dans leurs frontières. Si la plaine du Danube (actuelles Autriche et Hongrie) et la Bohême (actuelle République tchèque) étaient riches et industrialisées, la Galicie ou la Transylvanie étaient extrêmement pauvres et sous-développées. Au sein de l'Empire allemand, alors que l'ouest était en pleine expansion économique et fortement industrialisé, au point de faire une concurrence à la France et à l'Angleterre, l'est prussien (actuellement en Pologne) était composé d'exploitations agricoles petites et misérables où les junckers régnaient en maîtres sur des paysans quasi esclaves. Dans les villes de ces régions, les salaires étaient deux fois moindres qu'en Allemagne occidentale, et la plupart des jeunes allaient chercher du travail à l'ouest ou à l'étranger. Les migrations vers l'Amérique à partir de ces régions d'Europe centrale étaient très fréquentes. D'autres choisissaient la Suisse, mon arrière-grand-père fut d'ailleurs parmi ceux-ci.

La morosité économique de l'Europe centrale ne date pas de 1989, et elle n'est pas imputable aux Allemands, ils en sont au contraire également les victimes dans les territoires de l'ex-RDA.

Jonathan Masur

Le verre vaudois

Il arrive au Grand Conseil de s'occuper de choses vraiment essentielles. C'est ainsi que, suite à l'intervention du député Axel Marion, il se penche sur le cas du verre vaudois, le petit verre droit sans pied. M. Marion s'inquiétait qu'il disparaisse de l'attirail des réceptions officielles, remplacé par le verre à pied: le patrimoine est en péril!

Le Conseil d'Etat s'est fendu d'une belle réponse, distinguant (de manière peut-être hasardeuse) entre le verre-outil-de-travail du vigneron et le verre de dégustation; le verre à pied bombé serait assurément supérieur pour celle-ci, favorisant la perception du bouquet; l'avis d'expert de M. Jérôme Aké Béda a été requis. Et le gouvernement de minimiser l'importance du changement en estimant que ce n'est pas une révolution... de palais.

On a reproché au verre vaudois, qu'on doit tenir à pleine main, de favoriser

le réchauffement du précieux liquide. A quoi nous répondrons qu'il suffit, pour boire frais, de boire vite. Cela dit, bien que sensibles aux traditions, nous sommes ici ouverts au changement: le principal est que le verre, quelle que soit sa forme, ne reste pas vide.

J.-F. C.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

L'écologie d'un point de vue politique

Après avoir rendu compte de quatre livres d'auteurs proches de l'écologie, Serge Thorimbert, Bruno Latour et Dominique Bourg; après avoir lu *Face à Gaïa* du même Latour, le cours de philosophie du droit de l'environnement du professeur Alain Papaux, le *Petit traité politique à l'usage des générations écologiques* de MM. Bourg et Papaux et l'encyclique *Laudato si'* du pape François, nous donnons nos premières impressions sur la *vague verte*.

Nous saisissons d'abord que, comme le répète le pape François, *tout est lié*. Les décideurs lisent les résumés des rapports du GIEC et Greta Thunberg nous invite à méditer les sciences dures. La climatologie et la géologie mettent en cause l'économie capitaliste. L'économie convoque la sociologie et la psychologie pour expliquer les addictions consuméristes. Les politiques demandent l'aide des juristes. La philosophie, puis la théologie viennent couronner les réflexions.

Dans l'immédiat, nous n'engagerons aucune dispute scientifique. Climato-sceptiques et climato-inquiets ne semblent pas disposés à dialoguer. Nous n'avons assisté à aucun débat entre représentants de haut niveau des deux camps.

Nous envisageons l'écologie sous l'angle politique.

Qui dit politique, dit *cité, nation, Etat*. Les écologistes se soucient-ils d'un pays aux frontières définies, situé sur un territoire précis, habité par un peuple, disposant d'un gouvernement exerçant la souveraineté? Ce n'est pas toujours clair. Ils utilisent des termes vagues: *le local, les espaces, les zones, les territoires* qui ne se superposent pas aux Etats répertoriés. Il y a chez eux une double attirance: pour la petite patrie au sens antique, c'est-à-dire une terre ne s'étendant pas au-delà de l'horizon où porte le regard, et pour une totalité qu'ils ne savent pas vraiment nommer: *la planète, la Terre, Gaïa, la biosphère, le globe, le système-terre, le milieu, l'environnement*. Le philosophe Bruno Latour pense que les membres de toute communauté, même ceux d'une *Zone à défendre* où une population bigarrée vient se fixer, devraient se demander: *D'où vient l'eau, la nourriture et l'énergie qui nous permettent de survivre? Que sommes-nous prêts à défendre? Qui sont nos ennemis? Qui sont nos alliés?* Suivant les réponses données à ces questions essentielles, ils se verront dépendants de terres situées au-delà de leurs «frontières». Comme les ravages écologiques se moquent des limites politiques, le souci du bien commun que les écologistes éprouvent se dissocie des communautés politiques existantes pour se transférer sur le *local, une région, ou une communauté internationale* fictive.

Il semble qu'en Suisse la plupart des écologistes ne puissent être fédéralistes qu'accidentellement, s'ils atteignent leurs objectifs au niveau cantonal. Ils centraliseront sans état

d'âme quand Berne, Bruxelles ou l'ONU feront avancer la cause plus rapidement.

A première vue, les Verts ne remettent pas en cause la démocratie électorale ni la démocratie directe. Pour l'heure, triomphants, ils s'adaptent au système des partis, cherchant à occuper des places et déjà en proie aux rivalités internes, leur féminisme affiché contrariant parfois certaines ambitions «viriles». En leur sein se trouvent des personnes qui envisagent d'autres formes de démocratie. Les *activistes* préféreraient une démocratie *participative* pour s'adonner à des délibérations au sein d'assemblées où, malgré l'horizontalité proclamée (*il n'y a pas de chef*), les experts en manipulation tirent leur épingle du jeu. Sans doute peineraient-ils à avouer que le régime démocratique électoral empêche toute action sur le long terme, compromet la sauvegarde et la transmission du bien commun, que seul un chef d'Etat non élu incarnerait *dans la durée* la sobriété et le refus d'une croissance illimitée.

Les facteurs de division entre Verts sont nombreux. Les uns rejettent le capitalisme et la technique, les autres sont libéraux, technophiles et adeptes de l'économie de marché. Les Verts ont beaucoup d'ennemis: marxistes productivistes, ultra-libéraux ou populistes, ces derniers, Trump et l'UDC par exemple, faisant office de boucs-émissaires. Certains détestent le marché et l'individualisme; ils limiteraient volontiers la croissance des droits-prérogatives; les libéraux genevois considérant l'usage des 4x4 en ville comme un droit humain attirent leurs sarcasmes...

Les Verts sont divisés sur l'immigration. Ils sont favorables à un accueil généreux des migrants, négligeant le lien entre accroissement de la population et dégâts à l'environnement, mais en 2014, une frange d'écologistes partisans de l'initiative *Ecopop* appela sans succès à limiter l'immigration. Le malthusianisme est mal vu du pape François, tandis que de jeunes Verts sont prêts à renoncer à enfanter pour *sauver la planète*, l'homme étant la cause du réchauffement climatique.

En matière de mœurs, les Verts s'accordent sur presque tout. Les crimes contre l'environnement les horrifient plus que les blessures infligées à la nature humaine dont ils font peu cas. Ils défendent toutes les «avancées sociétales»: le droit à l'avortement, le suicide assisté, le mariage gay, la législation antiraciste et anti-homophobe, la lutte contre le patriarcat, l'antispécisme. Seuls les Verts catholiques renâclent devant l'avortement et la GPA.

Les Verts sont donc de toutes les couleurs. Certains sont rayés de blanc (les conservateurs), ou tirent vers le bleu PLR (Les Verts libéraux). Les Verts *pastèque* (rouges ou rosés à l'intérieur) sont les plus répandus.

Dominique Bourg est un partisan décidé de l'Etat-providence. Les libertés doivent plier devant l'urgence écologique. Le droit absolu de propriété est relativisé, on redécouvre les «communs», ressources (une forêt ou un logiciel par exemple) gérées par une collectivité et utilisables par chacun. Certains Verts anarchistes préconisent la désobéissance civile non violente et pourtant *coercitive*, comme l'a bien noté Mme Suzette Sandoz.

L'écologie séduit la Ligue vaudoise par son côté conservateur hostile aux mythes modernes, à l'individualisme, au progrès indéfini et à la concurrence sans freins. Nous voulons que le Pays survive, que ses eaux ne soient pas empoisonnées, que son sol reste fertile, son air pur, que la beauté de ses paysages demeure, qu'il se protège des effets délétères de la mondialisation, de la surabondance de voies de communication, de trafic et de bâtiments laids, voire de touristes ou d'étrangers si nombreux qu'ils en deviennent insupportables. L'écologie nous convient quand elle place le bien commun au premier plan, réfléchit à la primauté

des fins sur les moyens et vante les limites. Or les frontières sont aussi des limites; l'espace est indissociable de l'histoire, du temps durant lequel un peuple s'est constitué. La nature humaine nous importe autant que la nature physique. La diversité des peuples compte autant que la biodiversité. Nous désirons que la gamme des métiers exercés dans le canton reste étendue. Nous refusons de former un secteur minuscule de la division internationale du travail, d'où l'agriculture, par exemple, serait bannie. L'ascétisme ne nous dit rien, de même que les interdits quasi religieux prononcés par les anti-spécistes véganes. Nous disons oui à la sobriété, non à la décroissance.

Plus que les bouleversements climatiques, nous craignons la malignité humaine. L'état d'urgence proclamé par le volontarisme vert et la panique ordonnée par Greta exacerbent les conflits déjà vifs entre souverainistes et mondialistes, hommes et femmes, jeunes et vieux, «manants» et migrants. C'est pourquoi nous subordonnons l'écologie à la prudence politique, par laquelle s'exerce notre responsabilité sur les dons reçus de la nature et de nos ancêtres.

Jacques Perrin

Pas de cadeau aux anti-Noël

Selon une enquête du cabinet GFK, seuls 20% des personnes interrogées pensent que les cadeaux sont indissociables de Noël, tandis que plus d'une personne sur dix estime qu'il faudrait s'en passer. (20 Minutes, 15 décembre 2019)

LE COIN DU RONCHON

Le titre de l'article – «Noël sans cadeau: certains Suisses votent pour» – est factuellement correct, mais il est conçu pour suggérer au lecteur pressé et dépourvu d'esprit critique que la petite minorité qui demande la fin des cadeaux de Noël représente, sinon une majorité, du moins l'opinion la plus digne d'intérêt et de considération.

Le message est clair. Après l'obligation de fêter Noël sans crèche, parce que ça heurte la sensibilité de certaines religions, sans sapin, parce que ça décime les forêts, sans décorations lumineuses, parce que ça gaspille de l'énergie, et sans bougies, à cause des émissions de CO₂, on nous demande désormais de fêter Noël sans cadeaux, pour lutter contre la surconsommation.

Ceux qui n'en font jamais ne s'en émouvront pas. L'administration fiscale par exemple. En revanche, cela ne fera pas très plaisir à nos concitoyens qui, frileusement repliés sur un modèle économique dépassé,

persistent à gagner leur vie en vendant des biens de consommation – au lieu d'aller s'asseoir sur la route en mâchant du quinoa équitable et en réclamant un droit à un revenu universel. Mais tant pis pour eux, car les faiseurs de modernité ont décrété qu'il fallait en finir avec la consommation, seule celle des produits stupéfiants restant encore tolérée.

Après tout, c'est peut-être mieux ainsi. Les cadeaux, dit-on, sont donnés pour le plaisir de celui qui les offre, plus que pour les mérites de celui qui les reçoit. Un cadeau peut être inoubliable (un abonnement à *La Nation*), mais aussi empoisonné (le cheval de Troie), encombrant (un éléphant de compagnie), politiquement incorrect (un livre mis à l'index), sexiste (une poupée Barbie) ou n'importequoiphobe (il suffit de peu de choses). Et depuis que les esprits progressistes songent à remplacer les rois mages par des reines, et les rennes du Père Noël par un voilier zéro-carbone, la distribution n'est plus vraiment assurée dans les temps.

Cela dit, si après avoir effacé l'origine religieuse on interdit la dimension commerciale, il ne va pas rester grand-chose de cette fête. Certains pourraient s'en réjouir. Avez-vous déjà effectué une recherche sur internet avec le mot-clé «anti-Noël»? On y trouve un sacré marécage de frustrations infantiles et de militantisme athée – qui nous fournit, au fond, une bonne raison de fêter Noël: ne pas faire de cadeau à ces gens-là.